

## LA COLÈRE ENFLE CHEZ LES MÉDECINS,

### LA GRÈVE DES LIBÉRAUX POURRAIT ÊTRE AVANCÉE AU 3 JANVIER

*Stéphane Lancelot 13.12.2019 legeneraliste.fr*

Le gouvernement espérait probablement que le **discours d'Édouard Philippe** mercredi permettrait d'apaiser les esprits et d'enrayer, au moins partiellement, la mobilisation contre son projet de **réforme des retraites**. En réalité, cette intervention pourrait avoir eu l'effet contraire, malgré l'engagement du Premier ministre à ce qu'il n'y ait pas de « hold-up » des réserves des caisses autonomes de retraite des professions libérales.

Selon les informations du *Généraliste*, le collectif interprofessionnel **SOS Retraites** s'apprêterait à appeler les professions libérales à faire grève **dès le 3 janvier**, soit un mois avant la date initiale fixée au 3 février. Celle-ci avait été annoncée mi-octobre par le collectif regroupant avocats, médecins (l'UFML-S et la FMF l'ont rejoint dès sa création), infirmières, pilotes de ligne etc. en raison de « *l'obstination du gouvernement* » à imposer un régime universel.

D'après une source du *Généraliste*, cette mobilisation pourrait se dérouler en deux temps. Une première grève serait organisée du 3 au 6 janvier. Puis, si le gouvernement refusait de prendre en compte les revendications de SOS Retraites, une **grève illimitée** pourrait se tenir à partir du 3 février.

#### La CSMF et le SML accentuent la pression

Et alors que la CSMF, le SML et MG France avaient accepté de jouer le jeu la concertation au sortir de l'été, la première citée s'impatiente. « *Malgré un paquet de réunions avec le Haut-commissariat aux retraites, rien n'a changé, hormis sur les réserves* », constate le Dr Jean-Paul Ortiz, président du syndicat. Et encore « *tout cela est encore flou, relève-t-il. On ne sait pas encore qui va les gérer, ni comment* ».

Estimant que « *cette retraite universelle est source, pour les médecins libéraux, d'une rétrogradation sociale* », la CSMF appelle dans un communiqué paru vendredi — et dans une vidéo relayée par son président sur Twitter (voir ci-dessous) — la profession « *à se mobiliser contre cette réforme* », et indique qu'elle décidera « *dans les jours qui viennent la forme que prendra cette opposition* ». Le Dr Ortiz confie au *Généraliste* qu'il assistera tout de même à la dernière réunion de concertation prévue le 7 janvier. Les syndicats représentatifs des médecins libéraux se réuniront dès la fin de celle-ci pour **discuter d'éventuelles actions**.

« *Si le gouvernement ne bouge pas, une mobilisation pourrait être décidée. (...) Ce pourrait être une fermeture en continu ou ponctuelle des cabinets, une suspension de la participation aux gardes, ou autres. Tout est possible* », prévient-il. Le président de la CSMF n'exclut en outre pas que les « *choses s'accélèrent* » d'ici la fin de l'année.

De son côté, le SML prend acte des annonces du Premier ministre et affirme qu'il « *discutera une dernière fois le 7 janvier* », avant de « *décider de son attitude au regard de ce projet de réforme* ». Le syndicat présidé par le Dr Philippe Vermesch réclame que les médecins libéraux soient représentés au sein de la gouvernance du régime universel et qu'ils puissent « *compléter leur retraite par un dispositif défiscalisé de type « PREFON » afin de construire des retraites dignes* ».

Enfin, l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) réunira quant à elle son Conseil national le 9 janvier pour « *décider des modalités d'action qu'elle compte engager face à cette réforme qui gomme les spécificités des professions libérales et détruit leurs régimes autonomes au profit d'un régime universel dont ils seront les grands perdants* »

*Stéphane Lancelot 13.12.2019 legeneraliste.fr*